

Plan de développement 2017 - 2020

Ce plan s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CDS 64 depuis 1972.

Axes de développement	Objectifs	Actions
Promotion et développement de nos activités	1 Augmenter le nombre de licenciés	<ul style="list-style-type: none"> ● Susciter des adhésions en organisant des actions de promotion <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir et promouvoir l'organisation des Journées Nationales de la Spéléo et du Canyon ✓ S'associer à d'autres manifestations grand public ● Fidéliser les pratiquants en aidant les clubs à accueillir les nouveaux adhérents <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition de matériel d'initiation ✓ Organisation de rassemblements pour favoriser les échanges entre clubs
	2 Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une politique ciblée en direction des jeunes fédérés et des nouveaux arrivants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer leur formation au sein de l'Ecole Départementale Spéléo Canyon ✓ Aider financièrement les pratiquants pour participer aux stages ✓ Organiser des camps et des stages de découverte
	3 Proposer une approche de nos activités pour tous les publics.	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer les actions envers les scolaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ Actualiser le matériel pédagogique ✓ Monter des projets pluridisciplinaires en collaboration avec des établissements et en assurer l'encadrement technique ● Permettre la découverte de notre pratique à des personnes handicapées <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer des initiations en partenariat avec des établissements spécialisés ou des associations ✓ Accompagner les clubs dans l'accueil des personnes en situation de handicap ou socialement démunies ● Faire découvrir la spéléologie d'exploration aux visiteurs de la grotte de La Verna <ul style="list-style-type: none"> ✓ Veiller au contenu pédagogique des différentes visites proposées par la SAS La Verna, qui reçoit chaque année 12 à 15000 visiteurs ✓ Faire découvrir à cette occasion au grand public les apports de la spéléologie d'exploration à la connaissance du patrimoine souterrain
	4 Développer l'expertise technique de nos pratiquants et favoriser ainsi la prévention des accidents et le développement de nos activités.	<ul style="list-style-type: none"> ● Former de nouveaux cadres <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider techniquement et accompagner financièrement la formation de nouveaux cadres ✓ Observer et répondre aux besoins de formation ✓ Participer à l'organisation d'un stage initiateur par an sur la région ✓ Organiser des journées de formations techniques ● Dynamiser le réseau des cadres <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de Journées Techniques, de regroupements de cadres ✓ Coordonner les actions départementales mises en place par nos cadres
	5 Mieux travailler avec les professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretenir nos relations avec les professionnels et les structures pratiquant la spéléologie et le canyoning <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gérer en commun des sites de pratique ✓ Inciter les professionnels à se labéliser auprès de la FFS

Sécurité des pratiquants et prévention	6 Assurer le suivi de la mise en sécurité des sites.	<ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir le réseau d'alerte SURICAT ● Vérifier et suivre les équipements en place <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cavités classiques ✓ Equipements installés dans les canyons ● Vérifier l'accessibilité aux sites
	7 Veiller à l'opérationnalité des équipes de secours.	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser l'exercice secours annuel et les entraînements ● Assurer la gestion du matériel SSF 64 ● Aider techniquement et financièrement à la formation de nouveaux sauveteurs
	8 Pérenniser l'action du Spéleo Secours Français 64.	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre la collaboration avec la Préfecture, le Conseil Départemental, le SDIS, les structures médicales et le PGHM.
	9 Prévenir les accidents.	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer la coordination des explorations et des visites sportives ● Apporter conseil aux clubs extérieurs
	10 Accompagner les clubs dans la gestion des Equipements de Protection Individuels.	<ul style="list-style-type: none"> ● Conseiller les clubs pour la gestion des EPI ● Gérer le pôle de matériel d'initiation mutualisé
Information et communication	12 Faire vivre et adapter nos outils de communication interne.	<ul style="list-style-type: none"> ● Etablir un calendrier annuel des actions ● Pérenniser la diffusion régulière d'informations aux fédérés ● Assurer la gestion et le suivi des listes de diffusion internet
	13 Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire vivre notre site internet et nos réseaux sociaux ● Réactualiser nos divers outils de communication (photos libres de droit, vidéos, dossiers de presse, plaquettes, banderoles, expositions ...) ● Entretien des relations avec les médias ● Structurer une équipe communication pour les relations avec les médias (JNSC, Stages ...)
Connaissance et protection de nos milieux et de nos sites de pratique	14 Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique. Affirmer notre position d'experts pour leur préservation.	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir techniquement et financièrement toute action permettant d'améliorer la connaissance et/ou la protection du milieu ● Partager nos observations, nos connaissances, sensibiliser à la richesse et à la fragilité du milieu. ● Inciter et accompagner les clubs à enrichir notre base de données ● Initier et participer à la réhabilitation de sites
	15 Se positionner comme experts du milieu souterrain et des gorges et canyons auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, et des structures scientifiques ou culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer à une veille sanitaire auprès des pouvoirs publics ● Valoriser notre base de données et nos connaissances scientifiques ● Répondre aux sollicitations diverses (BRGM, DRAC, ONF, LPO,...) ● Alerter les collectivités des pollutions observées
	16 Favoriser un accès raisonné et durable sur nos espaces, sites et itinéraires.	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser les pratiquants et être à l'écoute des problématiques environnementales ● Veiller au libre accès des sites ● S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection et de gestion des territoires (CDESI, PDESI ...).

Promouvoir les Pyrénées-Atlantiques en France et à l'international	17 Développer les échanges transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> ● Encourager des actions communes avec nos homologues espagnols ● Partager l'outil de gestion des sites (KARSTEAU)
	18 Encourager l'exploration de nos sites par des équipes extérieures	<ul style="list-style-type: none"> ● Publier et diffuser de topoguides (papier et internet) ● Intégrer également les équipes internationales aux calendriers des explorations
	19 Soutenir le développement du site touristique de LA VERNA	<ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir le site ● Animer le conseil de gestion ● Entretien de bonnes relations avec le SIVU